

Règlement intérieur Hiver 2017/2018

Garderie du Village (Grand-Bornand)

Nous accueillons les enfants de 3 mois à 5 ans (révolus)

Pour un bon déroulement des activités de la journée, merci de respecter ces horaires.

	Arrivée	Départ
Matin	9h00 à 9h30	12h30 à 13h00
Après-midi	13h30 à 14h00	15h30 à 17h00
Journée	9h00 à 9h30	15h30 à 17h00

Tous les enfants inscrits en matin mangent à la Maison de l'Enfance.

Fermeture tous les samedis

Fermeture certains dimanches

(7-14-21-28 janvier et 4 février et 25 mars 2018)

Fermeture le 25 décembre 2017

Secrétariat ouvert : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le non-respect des horaires de départ entraînera un dépassement de 10 € de l'heure.

A noter que les enfants doivent avoir pris leur petit-déjeuner ou leur repas de midi (pour l'accueil de l'après-midi) avant de venir à la Maison de l'Enfance.

Réservation et inscription

La réservation est obligatoire exclusivement en forfait*

❖ Soit par internet : www.maisondesenfants-legrandbornand.com

Toute réservation faite le vendredi après 17h00 (par le site) pour le dimanche qui suit ne sera pas prise en compte.

❖ Soit directement sur place : La réservation à l'unité est possible sur place exclusivement en fonction des places disponibles.

Documents à nous fournir :

- ✓ Une fiche de renseignement dûment remplie (à télécharger sur le site ou sur place)
- ✓ Règlement intérieur signé

Pour tout enfant temporairement confié à un tiers
(Grands-parents....) **une autorisation parentale manuscrite**
doit nous être donnée pour procéder à l'inscription.

Tout enfant porteur de handicap, de maladie chronique et ou allergie alimentaire fera l'objet d'un plan d'accueil individualisé (PAI) avec le médecin et l'infirmière de la structure. Ils évalueront les besoins de l'enfant, son degré d'autonomie, ainsi que la possibilité de l'accueil au sein de la garderie. Pour ce faire, les parents auront un entretien au préalable (possibilité de RDV par téléphone) ou dès le jour de son arrivée dans la structure. En cas de refus de prise en charge de l'enfant par la structure (raisons motivées pour médicalisation ou autre) la direction procédera à un remboursement du séjour (uniquement par chèque), les frais de dossier restent acquis à la Maison de l'Enfance.

Santé

- ✓ l'enfant doit être à jour au regard des vaccinations obligatoires (DTP) pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018.
- ✓ aucun enfant suspecté d'être malade ou fébrile ne sera accueilli
- ✓ En cas de maladie survenant à la Maison de l'enfance, les parents sont prévenus et seront invités à chercher leur enfant

Trousseau

De 3 mois à 11 mois révolus	De 12 mois à 5 ans révolus
<ul style="list-style-type: none">▪ Une tenue de rechange complète▪ Couches et crème de soin si nécessaire▪ Doudou / sucette▪ Biberons vides▪ Dosettes de lait en poudre▪ Lait (non ouvert et en petite quantité*)	<ul style="list-style-type: none">▪ Une tenue de rechange complète▪ Couches et crème si besoin▪ Doudou / sucette▪ Bonnet / lunettes de soleil / crème solaire / gant▪ Repas et goûter fournis par la Maison de l'enfance

L'eau est fournie par la Maison de l'enfance.

(*)Sachez que (selon la législation en vigueur) les bouteilles de lait ne peuvent être conservées que 48 heures. Pour éviter le gaspillage, essayez de nous donner des bouteilles de petite contenance.

Le sac et chacun des objets du trousseau de l'enfant sont à noter (Nom & Prénom de l'enfant). Le port de bijoux (boucles d'oreilles, chaînes, bracelets, collier de dentition...) sont interdits dans la structure. La Maison de l'enfance décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou de dégradation.

**Les prestations sont NON REMBOURSABLES
même avec un certificat médical.**

La directrice de la structure

Le Président de la Maison de l'enfance



Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du règlement et en accepte les conditions

Garderie du Grand-Bornand - Village Hiver 2017 / 2018

Nom & Prénom de l'enfant :

Date du Séjour : du Au 2018

Nom & Prénom des Parents :

Le Grand-Bornand,
Le 2018

Signatures des parents précédées de la mention « Lu et approuvé »

Tierce Personne (joindre l'autorisation Parentale)

Maison de l'Enfance



217 route de la Patinoire - 74450 LE GRAND BORNAND



04 50 02 79 05



www.maisondesenfants-legrandbornand.com

